

Article 31 du Règlement

prix et d'ouvrir le marché canadien dans une proportion de 5 p. 100, le gouvernement actuel fait une grave erreur.

Les producteurs laitiers du Canada n'ont jamais donné leur accord à la proposition d'accorder un accès en volume égal à 5 p. 100 aux Américains. Ils étaient prêts à offrir un accès en valeur équivalant à 5 p. 100, mais pas plus de 3 p. 100 en volume. Qu'on ne s'y trompe pas. Ce gouvernement va à l'encontre de l'avis des producteurs laitiers du Canada.

L'Accord de libre-échange et l'échec du gouvernement aux négociations du GATT montrent que celui-ci ne protège pas les intérêts des producteurs laitiers ni le système de gestion de l'offre.

Je demande au ministre du Commerce extérieur de porter une plus grande attention aux négociations du GATT qui concernent l'agriculture et de se préoccuper davantage des producteurs laitiers et des régions rurales du pays.

* * *

LA SEMAINE DE LA PETITE ENTREPRISE

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, aujourd'hui est la première journée de la semaine annuelle des petites entreprises. Mon collègue, le ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme, a annoncé le thème de cette année qui est «Qualité et productivité: En tête de la concurrence».

Nous le savons tous, les petites entreprises sont aujourd'hui confrontées à de nombreux changements dans les méthodes commerciales, les techniques de commercialisation et les demandes des consommateurs. C'est le rythme accéléré de ces changements qui nous a amenés à mettre la qualité et la productivité à l'avant-plan.

Comme le ministre l'a souvent souligné, pour être compétitives, les entreprises canadiennes doivent faire plus que se contenter d'offrir des prix, des services et des modèles identiques à ceux de leur compétiteurs à l'échelle locale et régionale. Ils doivent faire face à la concurrence internationale, ce qui veut dire qu'ils doivent fournir des produits et des services que leurs clients veulent et sur lesquels ils peuvent compter.

Dans son discours, le ministre expose l'idée maîtresse de la semaine des petites entreprises de cette année. Avec l'appui du gouvernement fédéral, nous pouvons avoir la certitude que les dirigeants de petites entreprises

canadiennes relèveront les nouveaux défis du marché mondial en mutation constante.

LE PROJET DE LOI C-21

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration bloque l'application des programmes de réadaptation des travailleurs et des normes variables d'admissibilité dans l'espoir que les victimes feront retomber l'odieux de la situation sur l'opposition au Sénat.

Depuis juillet, son ministère refuse de débloquer des ressources pour les personnes qui ont droit au recyclage en vertu de l'article 26. Les fonctionnaires disent que la demande augmente et que les fonds manquent parce que le Sénat n'adopte pas le projet de loi C-21. Rien de moins vrai.

Au même moment, la ministre a pu doubler les crédits affectés aux programmes permettant d'offrir un emploi à temps partiel aux personnes menacées de mise à pied. Ce type d'emploi masque le taux réel de chômage. Les indicateurs économiques nous révèlent qu'environ 140 000 emplois à temps plein ont disparu dans le seul secteur de la fabrication au cours de cette année.

La ministre peut agir sur les deux fronts dès aujourd'hui. Elle peut s'engager à débloquer, dès que le Sénat aura adopté le projet de loi C-21, des crédits pour les personnes à qui on refuse le recyclage depuis juillet. Elle peut aussi appliquer rétroactivement les normes variables d'admissibilité pour ceux qui ont été durement frappés dans les régions à chômage élevé.

Il est temps que la ministre joigne le geste à la parole.

* * *

VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ce gouvernement peut-il exploiter un chemin de fer moderne? Une fois de plus, tout semble indiquer que non.

VIA Rail vient de sortir son splendide matériel roulant tout neuf, doté des plus modernes accessoires et aménagements: tout ce que vous puissiez imaginer, même le chauffage électrique et non à la vapeur. La seule chose qui ait été oubliée, c'est l'installation d'un réservoir pour les excréments humains.

Les trains tout neufs de VIA Rail continuent de déverser des excréments humains le long des voies, pour le grand malheur des gens qui y travaillent.